

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
six mois 14  
un an 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIERE et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAS LAFITTE BULLIERE et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 3 NOVEMBRE 1868.

### Bulletin politique.

C'est le mercredi, 4 novembre, qu'aura lieu l'ouverture de la session du Parlement prussien. Le roi présidera cette solennité, à laquelle, dit-on, n'assistera pas M. de Bismarck. On se préoccupe beaucoup, dans le monde de la politique et des affaires, du discours que prononcera S. M. Guillaume I<sup>er</sup>. Les circonstances expliquent cette sollicitude. Il y a, ici et là, pour tel ou tel objet, des doutes et des appréhensions. On est, par le fait, la négociation nouvelle entre Copenhague et Berlin au sujet des districts allemands du Sleswig ? Que pense le cabinet de Sans-Souci de la harangue de de Beust et des futurs 800,000 soldats de l'Autriche ? L'alliance russo-prussienne est-elle décidément caucuse, et, si elle l'est, le moment est-il venu de la faire connaître ? Ou en sont les sentiments des provinces annexées du Nord et les aspirations des provinces convoitées du Sud ? Quel accueil le gouvernement prussien réserve-t-il aux propositions de désarmement collectif, soit qu'elles émanent d'un Etat militant, ainsi qu'il en est question à Paris, soit qu'elles proviennent d'un Etat neutre, suivant que lord Stanley l'annonçait récemment à Liverpool ? Parlera-t-on autrement qu'en termes vagues, des finances prussiennes, soustraites depuis quatre ans et plus, au vote ou même au contrôle parlementaire ? Si l'on renonce, pour plus ou moins de temps, à couvrir les chances belliqueuses, que fera-t-on pour les travaux pacifiques ? Enfin, par rapport aux petits incidents qui ont soulevé de grosses conséquences, trouvera-t-on, dans le royal discours, quelque allusion aux manifestations badoises, aux objurgations moscovites, aux représailles qui passent le Rhin, sous forme d'articles politiques ou de cartes stratégiques ?

Par le nombre et la valeur de ces questions, on s'explique l'impatience avec laquelle est attendu le discours du roi de Prusse. Cette impatience va, dans quelques groupes, jusqu'à pressentir, d'après tels indices ou tels renseignements, le sens et la portée des paroles souveraines. C'est ainsi que S. M. Guillaume, sans renoncer à « l'œuvre de salut » national, c'est-à-dire à l'unification complète des provinces germaniques, déclarerait vouloir s'abstenir de toute pression vis-à-vis des Etats sudistes. Pour ce qui regarde la question du Sleswig, il serait fait appel à l'arbitrage des puissances non-intéressées qui sont intervenues au traité de Prague. Quant aux « relations extérieures » de la Prusse, on se féliciterait de leur bienveillance réciproque en exprimant le vœu qu'elle ne soit pas troublée. Il ne paraît pas que le discours doive faire plus ample allusion, soit aux projets de désarmement, soit aux rémissions de congrès pacifique. Cette réserve ne saurait surprendre aucun observateur sérieux. La Prusse a besoin de rester l'arme au pied non-seulement pour obtenir ce qu'elle désire, mais pour conserver ce qu'elle a. D'un autre côté, la réunion d'un concile européen, et les décisions qui y seraient prises, tendraient infailliblement à rétrécir la domination prussienne. Fut-elle aussi désintéressée qu'elle est ambitieuse, la maison des Hohenzollern n'y saurait consentir.

Les questions d'ordre économique et administratif seront, dit-on, traitées dans un esprit libéral, de manière à atténuer,

autant que possible, les irritations qui persistent dans les provinces assimilées. Somme toute, et sans affirmer plus que de raison les conjectures qui précèdent, la vraisemblance est que le discours du roi de Prusse n'aura point la signification militante dont le gratifient certains nationalistes. Ce sera, pour le présent, une attestation de vœux conciliantes, et pour l'avenir, le maintien plus ou moins discret mais persévérant des aspirations unitaristes. A chaque jour sa tâche. La tâche de la Prusse, jusqu'à nouvel ordre, est de consolider. Sans doute, l'orgueil aidant, elle accepterait la guerre à tout risque. Elle ne la provoquera point. C'est ce qui ressortira, plus que probablement, du discours du 4 novembre.

Le Nord, du 2 novembre, publie une dépêche de Saint-Petersbourg assurant que l'artillerie du *Journal de Saint-Petersbourg*, dont la presse a publié une analyse, est une lettre adressée à la feuille russe, et n'exprimant qu'une opinion individuelle dépourvue de tout caractère officiel. Voilà une déclaration qui s'est fait bien longtemps attendre.

Un télégramme de Madrid signale un décret rendu par M. Sagasta, ministre de l'intérieur, pour réglementer les réunions publiques. Aux termes de ce décret, les réunions devront être déclarées vingt-quatre heures à l'avance; elles ne pourront être ni périodiques ni permanentes; elles ne recevront aucun individu armé. Les réunions en plein air seront réglementées par des arrêtés municipaux.

Une autre circulaire ministérielle est relative au développement de l'instruction publique. Le 1<sup>er</sup> novembre a eu lieu, à Madrid, l'ouverture solennelle des cours de l'Université. On a procédé à la réintégration des professeurs destitués sous le régime précédent et à l'installation du nouveau recteur. MM. Castro et Zorilla ont prononcé des discours affirmant énergiquement la liberté d'enseignement. Ils ont été très applaudis.

D'autres télégrammes constatent une scission dans le parti démocratique et annoncent des projets de manifestations ou réunions républicaines.

Le conseil des ministres anglais, dans sa dernière réunion, a fixé au 12 novembre la dissolution du Parlement.

On mande de New-York, par le câble atlantique, que dans une réunion tenue dans cette ville, M. Horatio Seymour, le candidat du parti démocratique, vient de prononcer un discours tendant à démontrer que la politique du parti républicain, depuis la fin de la guerre de sécession, a été déplorable. Ce discours a été, dit le correspondant, accueilli avec enthousiasme.

Les avis du Mexique portent que Santa-Anna aurait été proclamé empereur à Durango.

J. RENOUX.

On lit dans le *Moniteur* du soir :

« Plusieurs journaux se livrent, depuis quelque temps, à des discussions sur le caractère et l'étendue des attributions constitutionnelles du chef de l'Etat.

« Le gouvernement rappelle à la presse que de telles discussions sont formellement interdites par le sénatus-consulte du 18 juillet 1866. »

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 1<sup>er</sup> novembre.

Nous ne connaissons encore rien des délibérations du Conseil des ministres qui s'est tenu hier à St-Cloud. On nous dit toujours que les mutations ministérielles seront ajournées jusqu'au retour de la Cour de Compiègne. C'est jeudi prochain que la famille impériale part pour cette résidence où elle demeurera jusque vers le 5 ou le 10 décembre.

Dans le monde politique, on croit que le discours du roi de Prusse contiendra des déclarations très-nettement pacifiques. Nous n'en doutons pas et nous ne voyons dans ce fait aucun sujet de nous réjouir. La Prusse n'a plus besoin de faire la guerre pour achever son œuvre; elle la poursuit avec tenacité et avec le plus complet succès par les usurpations quotidiennes de son administration. Cela marchera ainsi jusqu'à ce que l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud soient fusionnées dans l'Empire germanique, à moins que la France ne veuille s'y opposer. Et jusqu'à présent, elle n'en a pas l'air, puisqu'elle se déclare satisfaite des faits accomplis. Par conséquent, le discours du roi de Prusse ne nous semble avoir qu'une importance secondaire.

On dit qu'il va paraître à Berlin, une carte de la Prusse, à deux ou trois époques différentes, pour faire pendant à la carte de l'éditeur Dumaine; il paraît que la Prusse sera teintée en vert, et la France en jaune. Les couleurs ont leur ironie.

On remarque la singulière coïncidence du voyage en Algérie de M. Jules Favre et du voyage en France du maréchal de Mac-Mahon. Ce n'est pas que le veuille dire que l'honorable maréchal ait jugé convenable de se retirer devant le député démocrate afin de ne pas être témoin des ovations faites par les colons et les indigènes à celui qui a défendu leurs droits politiques devant le Corps législatif; mais il est certain que le gouverneur général n'aurait pu voir avec plaisir ces manifestations.

Vous savez que par ordre de l'Empereur les scellés avaient été posés sur les papiers de M. Walewski, comme on avait fait pour les personnages morts récemment et qui avaient été mêlés aux affaires de l'Empire. La *Presse* s'élève avec vivacité contre cet usage qui, d'après elle, est au reste des mauvaises pratiques du gouvernement absolu. Il est bien certain que si cet usage se généralisait, les hommes d'Etat devraient mettre en sûreté, hors de chez eux, les papiers qu'ils veulent conserver à leurs familles ou à l'histoire, et qu'un gouvernement pourrait avoir un intérêt à faire disparaître.

Le *Constitutionnel* s'occupe ce matin du factum intitulé : *Bulletin de la commune révolutionnaire*. L'idée que ce document émane d'agents provocateurs fait qu'on n'y attache plus la moindre importance.

J'ai lu dans plusieurs journaux que, si Paris et la France ont été en 1867 visites par les souverains étrangers, ce sera en 1868 le tour des souverains; et qu'on attend prochainement la reine de Prusse, l'impératrice d'Autriche, la princesse de Galles et peut-être d'autres encore. Je crois que ces journaux s'abusent. La seule Majesté que Paris soit sûr de voir cet hiver est une Majesté d'hier, c'est Isabelle II, et l'on ne peut dire qu'elle y vienne de son plein gré. Quant à la princesse de Galles, qui d'ailleurs n'est pas encore une souveraine, elle doit traverser la France pour se rendre en Grèce.

On dit qu'au moment que la reine d'Espagne sera arrivée à Paris, elle enverra son fils, le prince des Asturies, suivre le cours du Lycée Bonaparte.

M. Lepelletier d'Aubray, conseiller à la Cour impériale, qui vient de mourir, est l'oncle du comte Lepelletier d'Aubray, député, qui siège à côté de M. Thiers.

Un temps magnifique favorise la fête de la Toussaint; la foule sera plus considérable que d'habitude dans les cimetières de Paris.

Une curieuse nouvelle artistique donnée par le *Ménestrel* : A Varsovie, les Israélites viennent d'ouvrir un théâtre à

leurs frais. La troupe s'y compose de trente acteurs, de vingt musiciens pour l'orchestre. Une loi défendant aux femmes de se produire sur la scène, les rôles féminins seront remplis par de jeunes garçons. Les pièces écrites en hébreu seront tirées de l'ancien testament. Voilà qui ne promet pas d'être très-gai.

CH. CAHON.

Paris, le 2 novembre.

La crise ministérielle continue; mais elle a des péripéties diverses, et en même temps qu'on apprend qu'un différend entre deux ministres s'est terminée, on entend dire qu'il en a surgi un autre entre un de ces deux ministres et un de deux autres. C'est la conséquence naturelle du décret du 24 novembre dont l'application devient de jour en jour plus difficile.

En effet, si M. Rouher est toujours le premier des ministres par le talent oratoire, il n'en reste pas moins le seul ministre sans portefeuille; de sorte que quand il intervient dans une discussion, il semble empiéter sur le domaine d'un de ses collègues. C'est ce qui est arrivé plusieurs fois, car M. Rouher, obligé de défendre au besoin tous les actes du gouvernement devant les Chambres, ne peut manquer de discuter ses actes dans les conseils du souverain. De là est né un désaccord entre le maréchal Niel et M. Rouher; et de là le bruit de la retraite du ministre de la guerre, qui se trouve naturellement le chef du parti de la guerre. Mais il paraît que le maréchal Niel conserve sa situation, et même c'est à titre de dédommagement, en attendant mieux, qu'il aurait obtenu les emplois mis à la disposition des soldats au sortir du service.

On assure que lors de la discussion dans le conseil des ministres sur le traité de la ville de Paris avec le Crédit foncier, M. Rouher établit que c'était à lui que devait incomber le poids du débat devant les Chambres; M. Magne revendiquait pour lui, comme rentrant dans ses attributions, le devoir de défendre le projet de loi. S'il s'agissait ici d'une de ces mesures ordinaires que le gouvernement présente à la sanction des Chambres, nous croirions que M. Magne devrait persister; mais il s'agit d'une mesure hors de l'ordinaire, pour ne pas dire illégale; il faut, pour la faire triompher, moins des arguments de droit que des arguments de sentiment, et l'on sait que M. Rouher y excelle et que la majorité ne lui fait pas défaut dans les circonstances graves. Je ne puis vous dire encore si la question a été résolue; mais elle n'a qu'une importance secondaire.

En revanche, la question électorale reste toujours une des grandes préoccupations du gouvernement; on assure même qu'elle a été longuement traitée dans le conseil des ministres de samedi. D'après ce qu'on me rapporte, M. Rouher et M. Pinard seraient tout à fait divisés sur ce point. M. Rouher, se rapprochant de la fameuse théorie de M. de Persigny, ne voudrait patronner comme candidats officiels que des hommes dévoués à l'Empire et à la dynastie, c'est à dire des bonapartistes éprouvés. Il serait en cela d'accord avec le baron Jérôme David et révoquerait de ne composer la Chambre que de députés de la majorité.

M. Pinard, au contraire, serait partisan de la conciliation; il voudrait ne pas combattre des hommes qui, ralliés et dévoués à l'Empire, demandent le développement des institutions dans le sens libéral.

Ici nous croyons que M. Pinard est dans le vrai. Une assemblée composée d'hommes résolus d'avance à tout approuver ne peut donner aucune force morale à un gouvernement; et M. Rouher a trop d'expérience et d'esprit pour désirer multiplier au Corps législatif le nombre de ceux qui n'ont jamais donné signe de vie autrement que par leurs votes et leurs applaudissements après un discours ministériel.

Il y aura mercredi un conseil des ministres avant le départ de la cour, mais on ne pense pas que la crise ministérielle soit terminée tout de suite. On dit que l'impératrice se serait ralliée aux idées de M. Pinard qui auraient laissé une profonde impression dans l'esprit de l'Empereur.

Voulez-vous une nouvelle inédite ? La voici : M. Marfori n'a jamais été ce que tout le monde a dit et répété. En voyant son portrait, on se disait bien qu'il n'avait rien pour plaire à une reine; mais le bruit public triomphant. Or, il faut savoir que M. Marfori, outre qu'il est laid, de tournure commune, a 58 ans sonnés et se teint la barbe et les cheveux, et c'est tout simplement sa qualité d'étranger, jointe à un caractère détestable qui l'a fait excréter des Espagnols. Cette nouvelle pourrait bien être vraie, et je la tiens de quelqu'un qui certes ne songe pas à réhabiliter la reine Isabelle.

Une dépêche de Bruxelles dit que l'état du prince royal s'est aggravé. Le bruit de sa mort s'est répandu cette après-midi.

M. Granier de Cassagnac reste pour cinq années rédacteur en chef du *Pays*.

Il n'y a pas eu de démonstration au cimetière Montmartre. A une heure, j'étais devant la tombe de Cavaignac; elle était entourée d'une douzaine de personnes paraissant fort distraites. La statue de Godfrey Cavaignac disparaissait sous les fleurs et les couronnes. On ne voyait pas un seul agent de l'autorité; la foule était beaucoup moins considérable qu'hier.

CH. CAHON.

On écrit de Bucharest, 17 octobre 1868 :

« Des atrocités sans nom, des scènes de barbarie dignes du moyen-âge, ont jéré récemment l'épouvante et l'indignation dans toute la Roumanie. Avec l'autorisation du ministère, des agents administratifs du plus haut rang ont fait torturer sous leurs yeux, et ont torturé eux-mêmes de malheureux paysans soupçonnés d'un vol! Ces infamies sont avérées, incontestées, et nous ne voyons pas qu'un seul journal français (sauf le *Gaulois*, en quelques lignes) ait signalé l'affaire de Marachechi. L'impunité est-elle donc acquise sans réserves au gouvernement libéral de MM. Brătianu, Golescu, C. A. Rosetti et consorts? ou bien le nom de TORQUEMADA que la *Trompette des Carpathes* inflige au ministère favori du prince Charles de Hohenzollern ne serait-il point suffisamment justifié par les faits? »

« Jugez-en. »

« La poste partie de Galatz arrive à Marachechi, un village sis sur le Sereth. Le courrier et le soldat d'escorte habituelle dorment profondément sur le siège de la voiture, si profondément que les postillons changent de chevaux sans que le courrier donne signe de vie. Pendant cette opération, le *tschaouch* (chef d'écurie) s'aperçoit que le caisson de la voiture est ouvert. Il éveille le courrier, qui constate la disparition de tous les paquets, y compris divers groupes montant à 7,000 ducats, environ 80,000 fr. M. Falcoiano, directeur général des postes et télégraphes, est avisé : il demande des pouvoirs absolus; MM. Brătianu et Arion les lui accordent sans difficulté. »

« M. Falcoiano arrive à Marachechi, il est accompagné du préfet de Fokchani, M. Constantinesco, du préfet de Tokoutch, M. Popu, du chef de police de Fokchani, M. Rachko, de deux sous-préfets et d'une vingtaine de *dorobants*, nos gendarmes. On interroge le courrier, le *tschaouch*, le poste de Marachechi, les postillons et leurs femmes. Ces gens déclarent que la voiture est arrivée ouverte, et protestent énergiquement malgré les insultes et les menaces de M. Falcoiano, contre les soupçons dont ils sont victimes. Le lendemain, nouvel interrogatoire et même résultat. »

« Pendant ce temps, M. Falcoiano a fait installer à Marachechi un appareil télégraphique qui lui permet de communiquer directement avec Bucharest, sans prendre la peine d'envoyer ses dépêches à une heure de là, aux stations de Fokchani ou de Tokoutch. Fait grave et qui fait remonter bien haut la responsabilité des atrocités commises à Marachechi. De nombreux télégrammes sont échangés avec Bucharest. Il faut des coupables. Le gouvernement roumain a déclaré au gouvernement autrichien qu'il se chargeait de faire lui-même le service postal sur son territoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1869; il faut donc faire croire en Europe que la

SON  
AVE  
RES  
ON  
rube.  
at l'éte  
FI  
osso,  
e les  
au. Il  
ément  
nacon  
le, le  
oules,  
s che-  
-Boyle  
mpart,  
ntiste,  
8188  
es  
ban-  
de de  
n qui  
qui en  
chie.)  
agiste-  
rendre  
de feu  
à la  
ndée).  
8270  
ES  
uce  
neau  
ché.  
8253  
ON  
soins  
offre  
rison  
3.75  
7.50  
7.50

508 6059